Rhône-Alpes, Savoie
La Motte-Servolex
1031 avenue Charles Albert
Château de la Motte dit domaine Reinach, actuellement lycée d'enseignement général et technologique agricole Reinach

Sculpture : Ombres portées

Références du dossier

Numéro de dossier : IM73000611
Date de l'enquête initiale : 2020
Date(s) de rédaction : 2020
Cadre de l'étude : enquête thématique régionale 1% artistique
Degré d'étude : étudié

Désignation

Dénomination : sculpture
Titres : Ombres portées

Compléments de localisation

Milieu d'implantation : en ville
Références cadastrales : 2017, CN, 1
Emplacement dans l'édifice : parc

Historique

L'œuvre a été acquise par la Région Rhône-Alpes en 2009 : le comité artistique se prononce en faveur du projet présenté par Christophe Gonnet et Antoine Baillaud le 30 juin 2009, pour un crédit total de 73.000 € TTC. L'arrêté est pris le 10 juillet 2009 (A ARA 5410 W 1). L'installation est effective au printemps 2010.

Période(s) principale(s) : 1er quart 21e siècle ()
Dates : 2010 (daté par source)
Auteur(s) de l'oeuvre : Christophe Gonnet (sculpteur, attribution par source), Antoine Baillaud (sculpteur, attribution par source)

Description

Ensemble de plateaux en bois (frêne), fixés sur un piètement en acier galvanisé.

Eléments descriptifs

Catégorie(s) technique(s) : sculpture

Matériaux : acier ; frêne

État de conservation

bon état , bonnes conditions de conservation

Préconisations de l'artiste concernant les contraintes techniques et la mise en valeur : " Ce projet a été conçu pour limiter au maximum les nécessités d'entretien ou les contraintes liées à la présence de l'œuvre. Concernant l'entretien de l'œuvre elle-même, elle est nulle en dehors d'une surveillance annuelle du bon état général. À envisager après une dizaine d'années un éventuel renouvellement de la protection des plateaux dont le démontage pourra être rapide et aisé. La robustesse des supports acier, leur traitement, et l'absence de tout élément mobile ou démontable garantit une bonne sécurité et une pérennité de l'ensemble. La mise en espace selon des trajectoires précises et rectilignes des piétements doit permettre de limiter au maximum l'augmentation des contraintes de tonte occasionnées par la présence de l'œuvre. Cette proposition ne suppose pas de contrainte de mise en valeur particulière.
Cependant il pourrait être intéressant d'étudier des variations annuelles concernant la gestion ou l'évolution de ce Parc sans pour autant transformer les grandes lignes qui le caractérisent. Par exemple on pourrait imaginer de laisser de grands aplats en réserve au moment de l'une ou l'autre des tontes de printemps. Ces zones, dessinées très rapidement dans l'esprit de notre proposition, pourraient jouer comme des variations intermédiaires des mouvements de la surface du sol. "

Statut, intérêt et protection

Statut de la propriété : propriété de la région

Description de la mise en oeuvre et choix des matériaux

Description de l'auteur : " L'acier galvanisé et le bois massif (probablement le frêne) seront les deux matériaux de l'ensemble des structures. Les plateaux bois seront réalisés en planches massives (probablement de frêne) de 35 mm d'épaisseur finies ; des claires-voies assureront un bon drainage des surfaces ; un traitement en trois couches de vernis/ résine haute résistance assurera une excellente conservation des surfaces et un agréable contact. Concernant les parties en acier chaque module ou banc est constitué d'un tube de 140 mm de diamètre en 4 mm d'épaisseur et de longueur variable ; d'un ensemble de 8 voiles en tôle de 6 mm d'épaisseur assurant la rigidité du plan horizontal par rapport au tube vertical ; d'une bande d'acier de 70 mm de large pour 15 mm d'épaisseur assurant le support du plan bois horizontal et sa fixation. La ligne extérieure de cette bande suit le contour de la plate-forme avec un retrait de 50 mm environ d'une platine munie de 4 goujons assure la fixation de la base du tube de 140 mm au niveau du sol. Ces platines seront scellées légèrement en retrait de la surface des sols d'implantation ".

Références documentaires

Documents d'archive

- **ÉCOLE SAINT-LUC LIÈGE, CICRP MARSEILLE. État des lieux des "1% artistiques" implantés dans les lycées de Rhône-Alpes, 2010**
  ÉCOLE SAINT-LUC LIÈGE, CICRP MARSEILLE. **État des lieux des "1% artistiques" implantés dans les lycées de Rhône-Alpes**, 2010. 3 vol. Tome 1 : Loire, Ardèche, Drôme, Isère. Tome 2. Savoie, Haute-Savoie. Tome 3 : Ain, Rhône.
  Région Auvergne-Rhône-Alpes, SRI, site de Lyon : sans cote

- **A Région Auvergne-Rhône-Alpes. Arrêtés d'acquisition d'œuvres d'art pour la décoration artistique (2009-2013).**
  A Région Auvergne-Rhône-Alpes. 5410 W 1. **Arrêtés d'acquisition d'œuvres d'art pour la décoration artistique** (2009-2013).
  A Région Rhône-Alpes : 5410 W 1

- **A Région Auvergne-Rhône-Alpes. 4319 W 2. Dossiers de 1% artistique (2007-2009)**
  A Région Auvergne-Rhône-Alpes. 4319 W 2. **Dossiers de 1% artistique (comité artistique régional) : Lycée Frédéric Faÿs (69). Lycée Chazelles sur Lyon (42). Lycée annexe BTP Bron (69). Lycée Général Ferrié (73). Lycée Adrien Testud (42). LEGTA Domaine de Reinach à la Motte Servolex (73). Lycée Anna de Noailles (74). LEGTA de Dardilly. EREA de Montélimar. Cité scolaire Jean Moulin à Albertville (73). Lycée Jacques Prévert à Fontaine (38).** (2007-2009).
  A Région Rhône-Alpes : 4319 W 2

- **A Région Auvergne-Rhône-Alpes. 5315 W 3. Dossiers de 1% artistique : comités artistiques (2009-2010)**

A Région Auvergne-Rhône-Alpes. 5315 W 3. **Dossiers de 1% artistique : comités artistiques : Lycée domaine de Reinach, la Motte-Servolex. Lycée Jean Moulin, Albertville. Lycée André Argouges, Grenoble. Lycée Roger Deschaux, Sassenage**. (2009-2010).
A Région Rhône-Alpes : 5315 W 3

- **A Région Auvergne-Rhône-Alpes. 6698 W 4. Lycée Domaine de REINACH : restructuration, 1% artistique (2005-2010)**
  A Région Auvergne-Rhône-Alpes. 6698 W 4. **Lycée Domaine de REINACH (73), restructuration générale, opération n°99001033, 1% artistique, M. GONNET, pièces marché** (2005-2010).
  A Région Rhône-Alpes : 6698 W 4

Documents figurés

- **Maquette et installation de l'œuvre in situ (Christophe Gonnet, 2010)**
  Maquette et installation de l'œuvre in situ / Christophe Gonnet. 2010. 6 photogr pos. (A Région Auvergne-Rhône-Alpes. Dossiers du 1 % artistique).
  Région Auvergne-Rhône-Alpes, SRI, site de Lyon

Annexe 1

Présentation du projet

Partis pris de l’intervention
- CONCEVOIR une intervention plastique dans l’espace dit du parc qui contribue par son échelle, ses formes, ses utilisations, ses matériaux, à diverses formes d’articulations avec l’architecture ;
- CONSIDERER les élèves, mais aussi l’ensemble des personnels ou visiteurs du lycée comme des acteurs potentiels d’une œuvre artistique environnementale qui, par ses usages, propose diverses ambiances ;
- PROPOSER des axes, des niveaux et des trajectoires au travers d’une intervention étendue sur le parc, pour permettre diverses formes de lectures physiques ou intellectuelles des composantes environnementales (bâtiments, promenades et allées, rivière, paysages...) ;
- ETRE EN LIEN avec l’histoire et la réalité rurale du site par la singularité d’une écriture de l’espace, la spécificité des formes produites et la qualité d’une ambiance immanente ;
- OFFRIR une grande diversité d’usages tout en limitant à l’extrême les nécessités d’entretien, qu’elles soient liées à l’œuvre ou aux espaces qui la reçoivent ;
- AFFIRMER un projet artistique précis, tout aussi riche qu’accessible pour l’ensemble des publics, mais dont diverses variations ou choix dans les étapes de l’élaboration finale ou de la réalisation peuvent permettre une bonne compréhension et appropriation des usagers.

Les avant-projets des artistes, primordialement sculpturaux dans l’espace du Parc, se sont heurtés à plusieurs reprises à l’échelle et au découpage de ce lieu. Réorientant leur intervention à des gestes plus globaux, ils ont redéfini l’objet sculptural par sa capacité d’écriture sur l’espace et ses usages.
Les successions des séries de petites plates-formes sont des séquences, ou des formes de scènes longitudinales qui intègrent une partie des chorégraphies (ou mises en scène) qui peuvent y être jouées. Chacun des modules (plate-forme) est dessiné et techniquement conçu en référence au schéma de principe de l’arbre.
Bien sûr les matériaux et les règles de construction imposent une forme de rigueur dans les lignes de design permettant d’assurer le rôle porteur de chacun des modules. Pour autant le contour final qui termine dans l’espace chaque module sera vivant, sensible.

Immanquablement, les ombres portées au sol, certainement très présentes sur ces espaces très exposés, évoqueront davantage des silhouettes végétales que géométriques.
Il faut considérer ces modules comme des présences hybrides entre architecture et végétal, entre surfaces utiles et ombres portées.
Si ces modules sortent matériellement du sol ils s’y « reprojettent » picturalement. Ou à l’inverse faut-il envisager les ombres comme premières, comme les surfaces denses de présences vivantes comprimées sur le sol, et dont la sculpture n’aurait ici pour objet que de les replacer à hauteur d’homme.

OoooO
O

Après diverses recherches sur une possible intervention dans l’espace assez vaste de l’esplanade, les artistes ont réalisé plusieurs observations qui ont conduit leur réflexion :

— Le parti pris assez nu des divers parterres, surélevés par rapport aux allées, confère finalement une bonne lecture de l'architecture en fonction des accès, tout en offrant par sa liberté d'usage aux élèves et son immédiateté spatiale un caractère animé et vivant. Comment cependant tenir une intervention dans une certaine échelle et une certaine cohérence par rapport à l'étendue et aux découpages de cet espace ?

— Si une relative horizontalité caractérise l'ensemble du parc, des observations plus attentives de plusieurs points de vue, révèlent :
• le léger « gradinage » des parterres, qui se poursuit d'ailleurs au-dessus et au-dessous par les bâtiments et le parking, et qui est souvent spécifique d'une exploitation agricole de terrains en pente ;
• une pente sud/nord d'un dénivelé d'environ 2,50 m sur l'ensemble de la longueur et qui se distingue assez nettement des extrémités des allées, ou face au bâtiment par l'apparition progressive d'un étage en rez-de-chaussée. L'intervention doit sans doute accompagner subtilement ces jeux horizontaux et peut-être appuyer certaines lignes.
— Le Parc est un espace traversé ou longé par de multiples allées qui sont à la fois riches de points de vue et susceptibles d'être agrémentées pour marquer des rythmes.
— Les parterres sont un lieu très fort de détente, de pause, de discussion pour les élèves. Sans tenter de rompre ou de contraindre ces divers usages, peut-être est-il possible ponctuellement d'exploiter et de structurer ces usages ? Le projet se compose de deux gestes sur l'espace du Parc, mais sur deux types d'espaces distincts :
1— jalonnement de l'allée centrale
Le premier geste consiste en un jalonnement de l'allée centrale qui sert également de chemin d'accès pour les personnes à mobilité réduite.
Dix éléments presque identiques sont créés avec pour enjeux d'avoir simultanément une action plastique sur ce trajet et fonctionnelle sous la forme de bancs.
Chaque banc se définit par un plateau de bois de forme ovoïde (contours variables à préciser) maintenu au moyen d'un simple axe vertical en acier galvanisé qui s'élève à une hauteur précise et différente de l'un à l'autre. Le haut de ces axes, à 3,40 m pour le premier et 1 m pour le dernier, forme sur la totalité de l'allée, une ligne rigoureusement horizontale.
Ce jalonnement en dix points est établi en fonction d'un intervalle de 10 m précisément.
2— dix interventions successives
Le second geste se situe sur les 3 parterres qui longent immédiatement le bâtiment principal. Ici encore, dix interventions successives sur l'ensemble, en positionnant chacune d'elles selon un axe orthogonal à l'allée centrale et passant par les bancs préalablement définis.
Ces dix interventions consistent en l'installation d'éléments mobiliers/sculptures dont le nombre augmente au fur et à mesure que l'espace des parterres s'élargit (de 1 à 10).

Ces éléments, déclinés du principe des bancs, forment de petites plates-formes en bois, s'élevant au- dessus du sol de 40 centimètres à 1 m par paliers de 15 cm environ.

Si l'ensemble des axes de support de chaque plateau (non traversant ici) sont installés selon des intervalles réguliers et de façon rigoureusement rectiligne, le décentrement des plateaux et la variation de leurs formes de contour ainsi que leur hauteur, doit conférer à chaque série un caractère singulier.

Illustrations

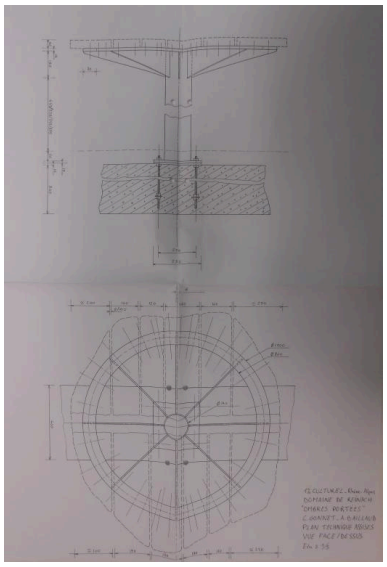

Plan technique assises,
vue face/dessus.
Autr. Christophe Gonnet,
Repro. Valérie Pamart
IVR84_20207300714NUCAB

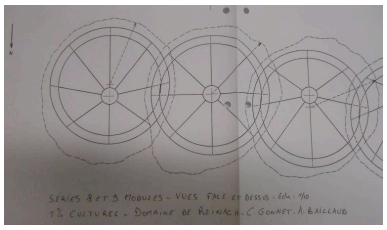

Série 8 et 9 modules :
vue face et dessus.
Autr. Christophe Gonnet,
Repro. Valérie Pamart
IVR84_20207300715NUCAB

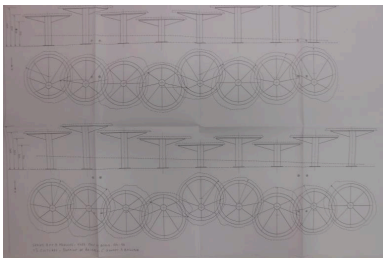

Série 8 et 9 modules :
vue face et dessus.
Autr. Christophe Gonnet,
Repro. Valérie Pamart
IVR84_20207300716NUCAB

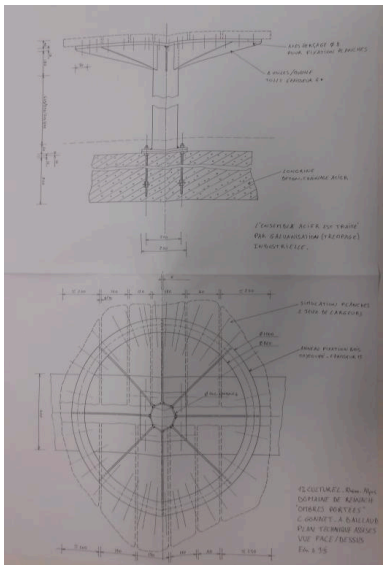

Plan technique assises,
vue face/dessus.
Autr. Christophe Gonnet,
Repro. Valérie Pamart
IVR84_20207300717NUCAB

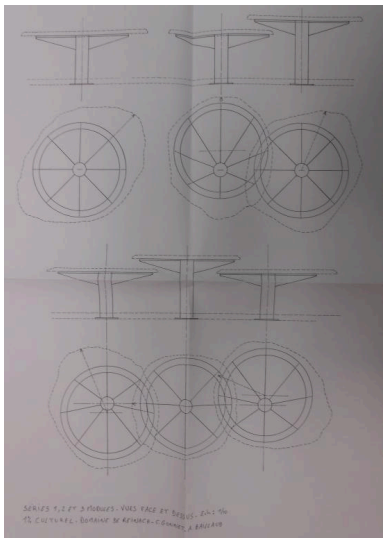

Série 1, 2 et 3 modules,
vues face et dessus.
Autr. Christophe Gonnet,
Repro. Valérie Pamart
IVR84_20207300718NUCAB

Maquette de l'œuvre.
Autr. Christophe Gonnet
IVR84_20207300377NUCAB

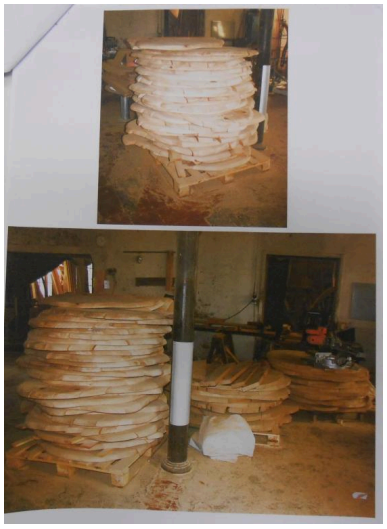

Fabrication des modules.
Autr. Christophe Gonnet,
Repro. Valérie Pamart
IVR84_20207300719NUCAB

Fabrication des modules.
Autr. Christophe Gonnet,
Repro. Valérie Pamart
IVR84_20207300720NUCAB

Installation, travail avec les élèves.
Autr. Christophe Gonnet
IVR84_20207300378NUCAB

Implantation de l'œuvre in situ.
Autr. Christophe Gonnet
IVR84_20207300381NUCAB

Implantation de l'œuvre in situ.
Autr. Christophe Gonnet
IVR84_20207300382NUCAB

Œuvre en place,
travail avec les élèves.
Autr. Christophe Gonnet
IVR84_20207300379NUCAB

Vue d'ensemble de
l'œuvre dans son contexte.
Phot. Thierry Leroy
IVR84_20207300332NUCAQ

Vue d'ensemble.
Phot. Thierry Leroy
IVR84_20207300342NUCAQ

Groupe de modules.
Phot. Thierry Leroy
IVR84_20207300335NUCAQ

Vue du dessus des modules
Autr. Christophe Gonnet
IVR84_20207300380NUCAB

Présentation d'un module.
Phot. Thierry Leroy
IVR84_20207300339NUCAQ

Cartel.
Phot. Thierry Leroy
IVR84_20207300346NUCA

Dossiers liés

Édifice : Château de la Motte dit domaine Reinach, actuellement lycée d'enseignement général et technologique agricole Reinach (IA73005067) Rhône-Alpes, Savoie, La Motte-Servolex, 1031 avenue Charles Albert
Dossiers de synthèse :
Ensemble des œuvres réalisées au titre du 1% artistique dans les lycées publics de la Région Auvergne-Rhône-Alpes (IM00000003)
Oeuvre(s) contenue(s) :

Auteur(s) du dossier : Elisabeth Dandel, Valérie Pamart
Copyright(s) : © Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel

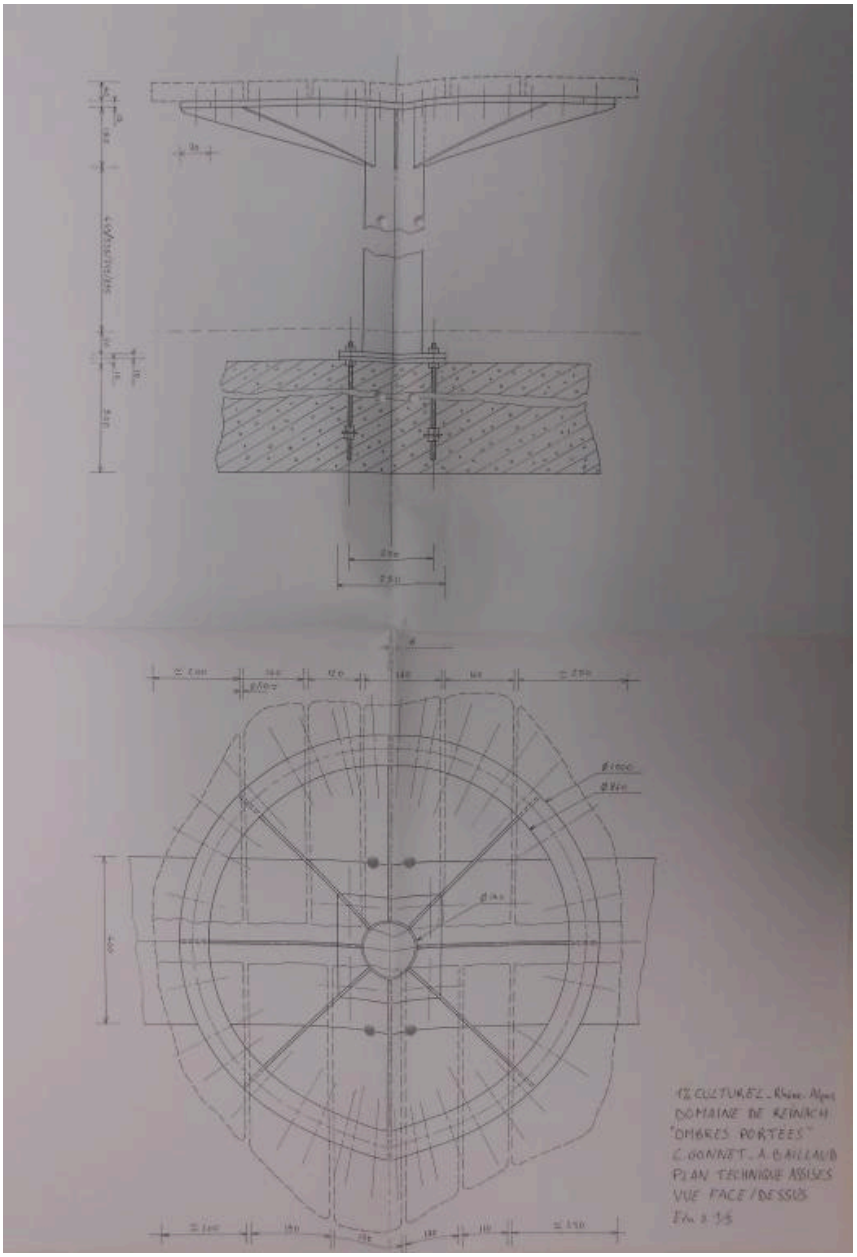

Plan technique assises, vue face/dessus.

Référence du document reproduit :

- **A Région Auvergne-Rhône-Alpes. 6698 W 4. Lycée Domaine de REINACH : restructuration, 1% artistique (2005-2010)**
  A Région Auvergne-Rhône-Alpes. 6698 W 4. **Lycée Domaine de REINACH (73), restructuration générale, opération n°99001033, 1% artistique, M. GONNET, pièces marché** (2005-2010).
  A Région Rhône-Alpes : 6698 W 4

IVR84_20207300714NUCAB
Auteur de l'illustration (reproduction) : Valérie Pamart
Auteur du document reproduit : Christophe Gonnet
© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

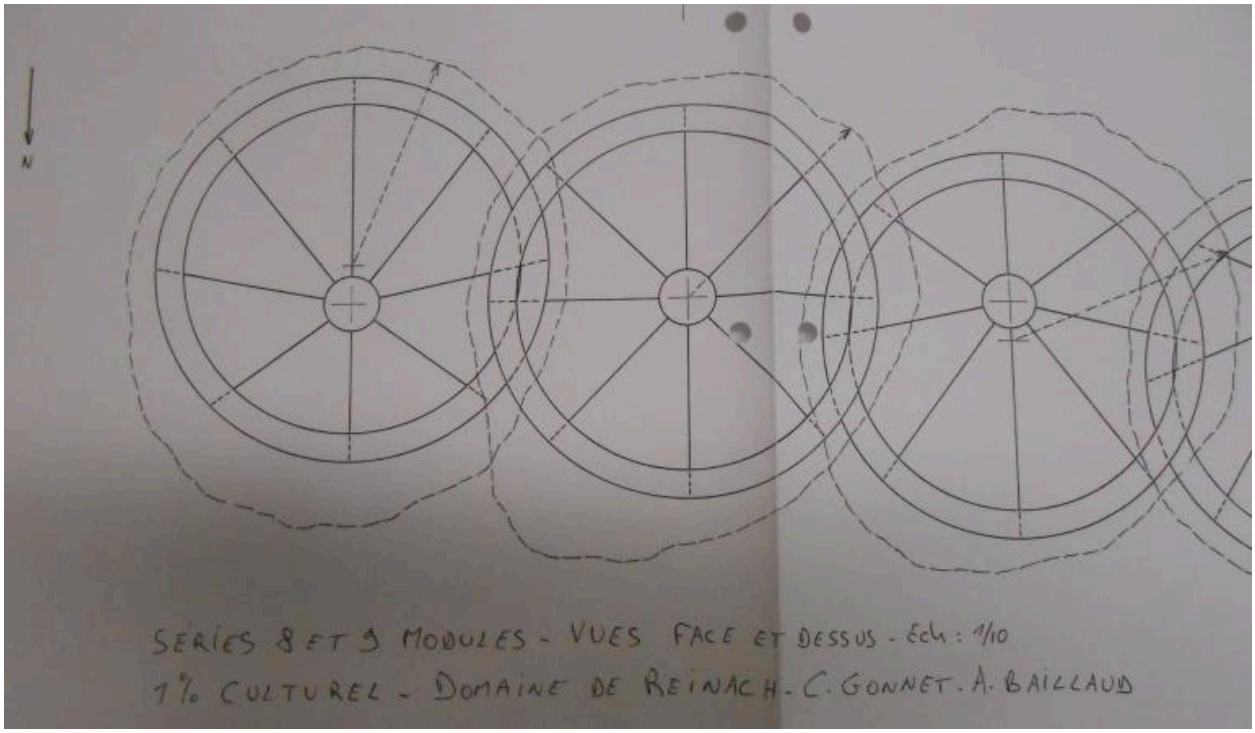

Série 8 et 9 modules : vue face et dessus.

Référence du document reproduit :

- **A Région Auvergne-Rhône-Alpes. 6698 W 4. Lycée Domaine de REINACH : restructuration, 1% artistique (2005-2010)**
  A Région Auvergne-Rhône-Alpes. 6698 W 4. **Lycée Domaine de REINACH (73), restructuration générale, opération n°99001033, 1% artistique, M. GONNET, pièces marché** (2005-2010).
  A Région Rhône-Alpes : 6698 W 4

IVR84_20207300715NUCAB
Auteur de l'illustration (reproduction) : Valérie Pamart
Auteur du document reproduit : Christophe Gonnet
© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

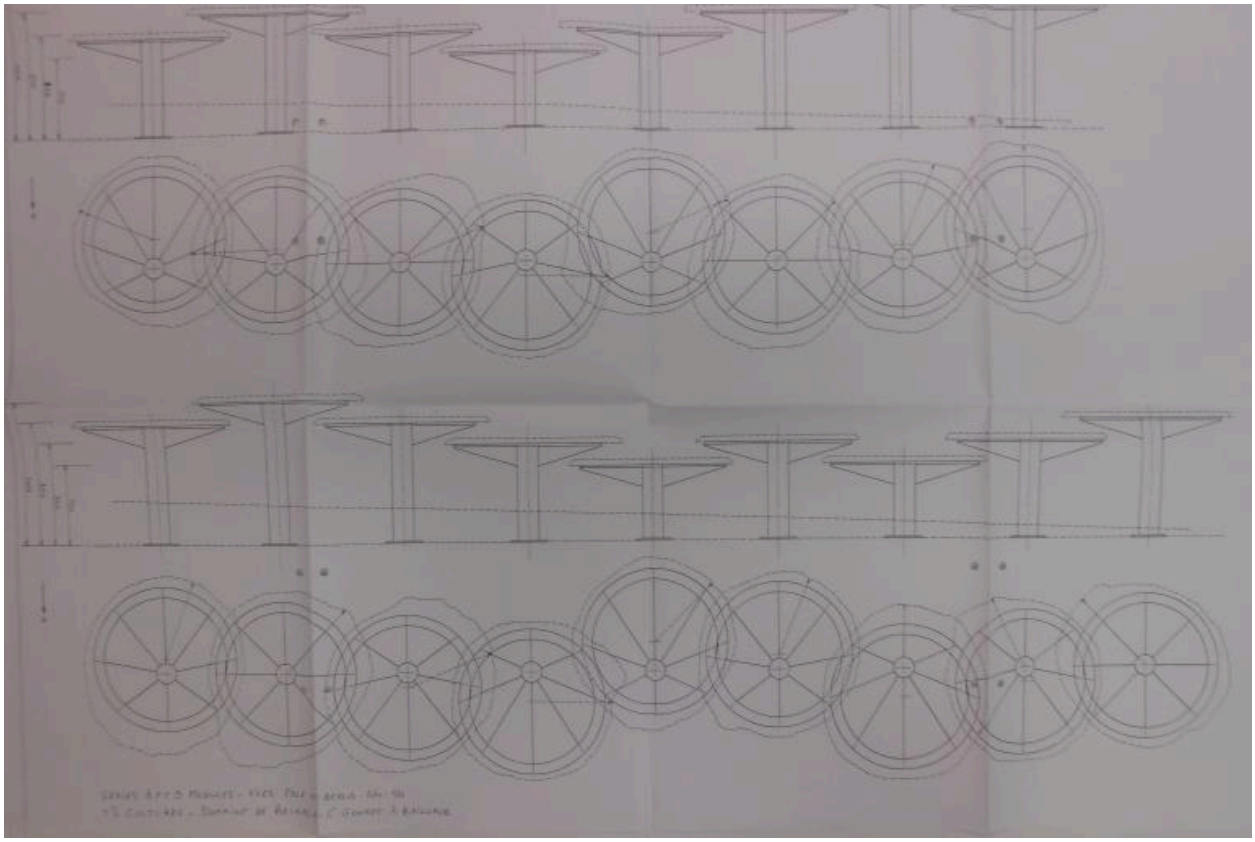

Série 8 et 9 modules : vue face et dessus.

Référence du document reproduit :

- **A Région Auvergne-Rhône-Alpes. 6698 W 4. Lycée Domaine de REINACH : restructuration, 1% artistique (2005-2010)**
  A Région Auvergne-Rhône-Alpes. 6698 W 4. **Lycée Domaine de REINACH (73), restructuration générale, opération n°99001033, 1% artistique, M. GONNET, pièces marché** (2005-2010).
  A Région Rhône-Alpes : 6698 W 4

IVR84_20207300716NUCAB
Auteur de l'illustration (reproduction) : Valérie Pamart
Auteur du document reproduit : Christophe Gonnet
© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

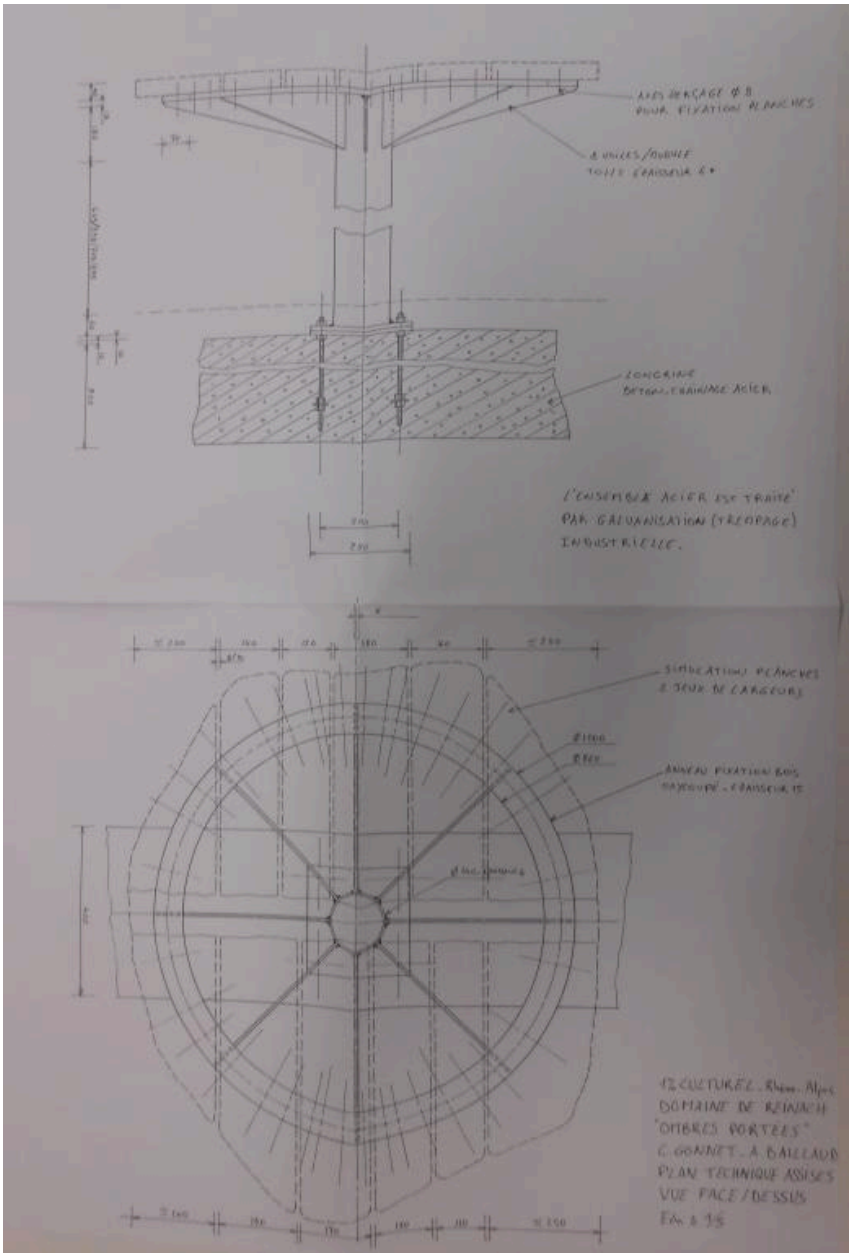

Plan technique assises, vue face/dessus.

Référence du document reproduit :

- **A Région Auvergne-Rhône-Alpes. 6698 W 4. Lycée Domaine de REINACH : restructuration, 1% artistique (2005-2010)**
  A Région Auvergne-Rhône-Alpes. 6698 W 4. **Lycée Domaine de REINACH (73), restructuration générale, opération n°99001033, 1% artistique, M. GONNET, pièces marché** (2005-2010).
  A Région Rhône-Alpes : 6698 W 4

IVR84_20207300717NUCAB
Auteur de l'illustration (reproduction) : Valérie Pamart
Auteur du document reproduit : Christophe Gonnet
© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

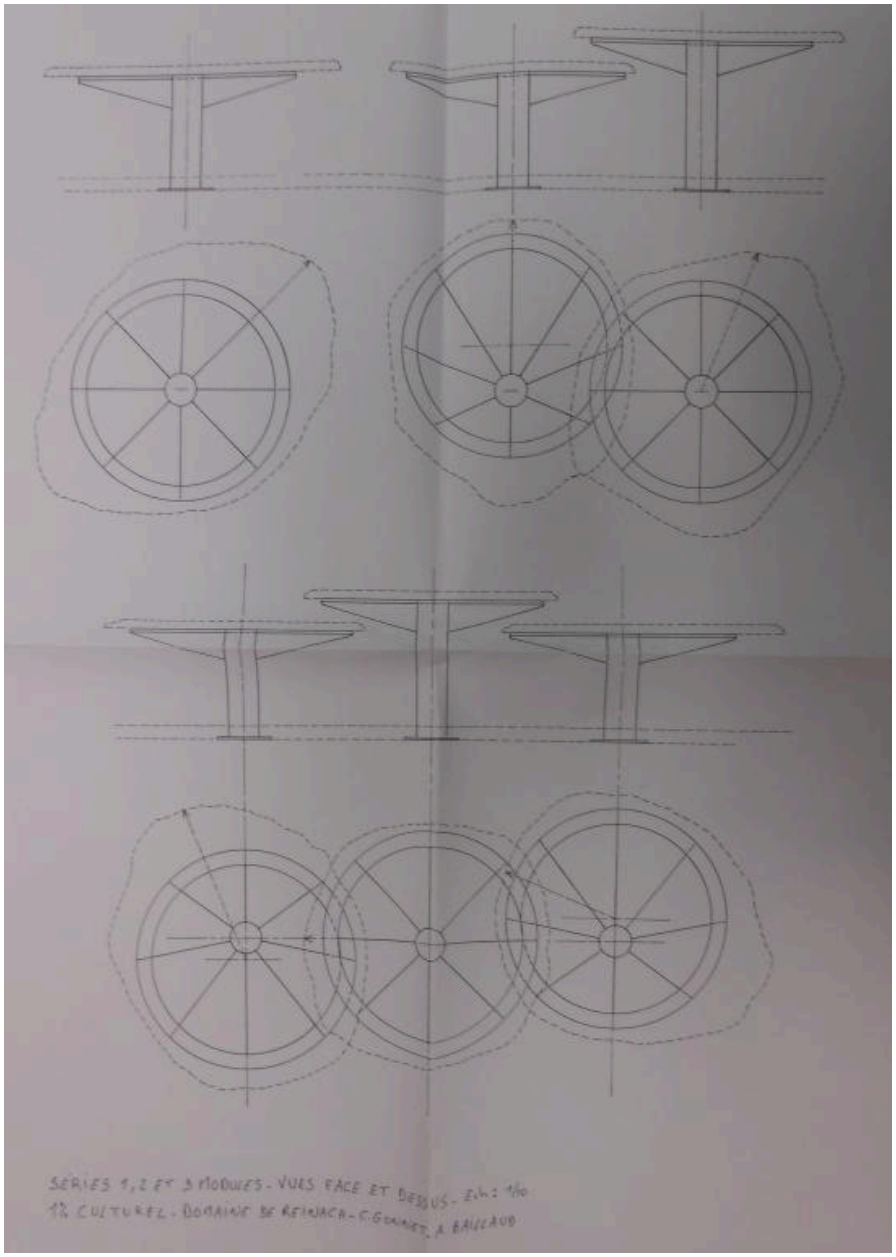

Série 1, 2 et 3 modules, vues face et dessus.

Référence du document reproduit :

- **A Région Auvergne-Rhône-Alpes. 6698 W 4. Lycée Domaine de REINACH : restructuration, 1% artistique (2005-2010)**
  A Région Auvergne-Rhône-Alpes. 6698 W 4. **Lycée Domaine de REINACH (73), restructuration générale, opération n°99001033, 1% artistique, M. GONNET, pièces marché** (2005-2010).
  A Région Rhône-Alpes : 6698 W 4

IVR84_20207300718NUCAB
Auteur de l'illustration (reproduction) : Valérie Pamart
Auteur du document reproduit : Christophe Gonnet
© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

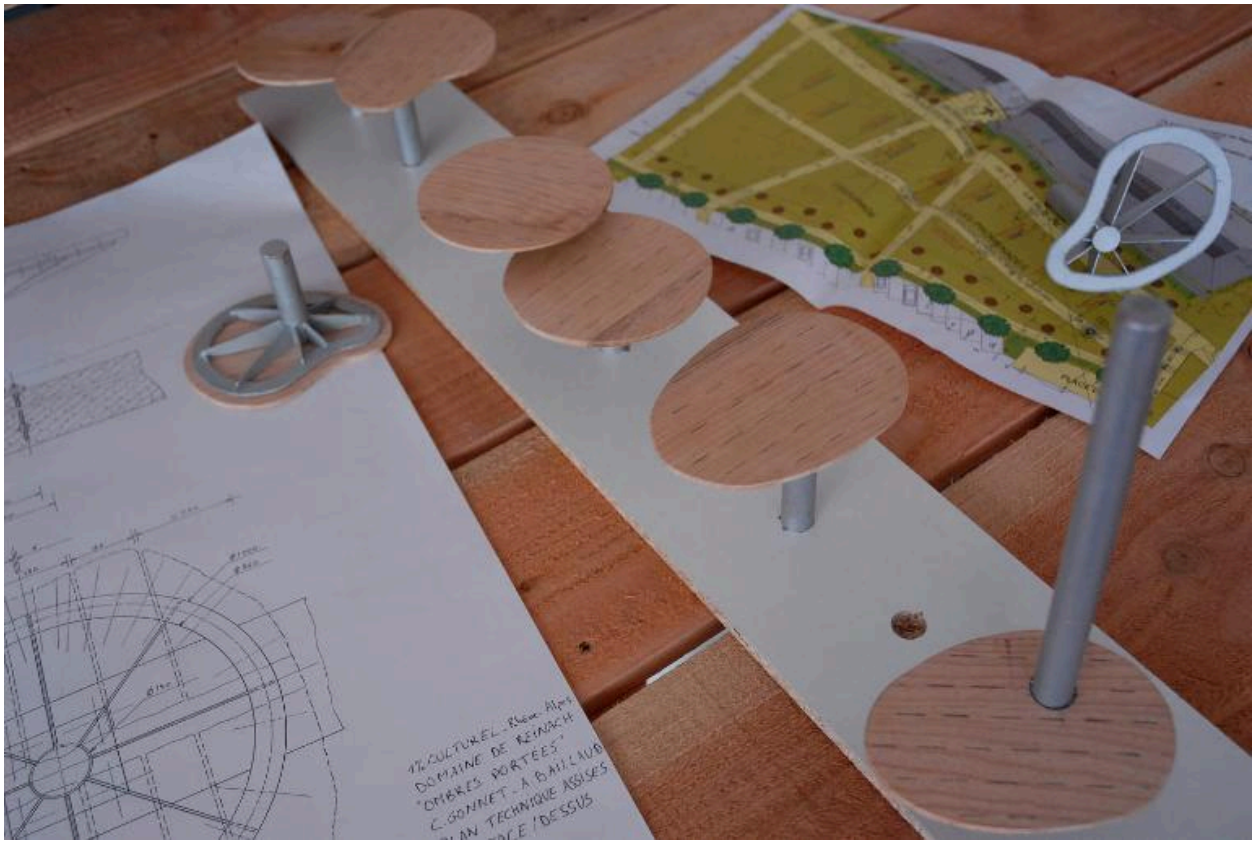

Maquette de l'œuvre.

Référence du document reproduit :

- **Maquette et installation de l'œuvre in situ (Christophe Gonnet, 2010)**
  Maquette et installation de l'œuvre in situ / Christophe Gonnet. 2010. 6 photogr pos. (A Région Auvergne-Rhône-Alpes. Dossiers du 1 % artistique).
  Région Auvergne-Rhône-Alpes, SRI, site de Lyon

IVR84_20207300377NUCAB
Auteur du document reproduit : Christophe Gonnet
Date de prise de vue : 2010
© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

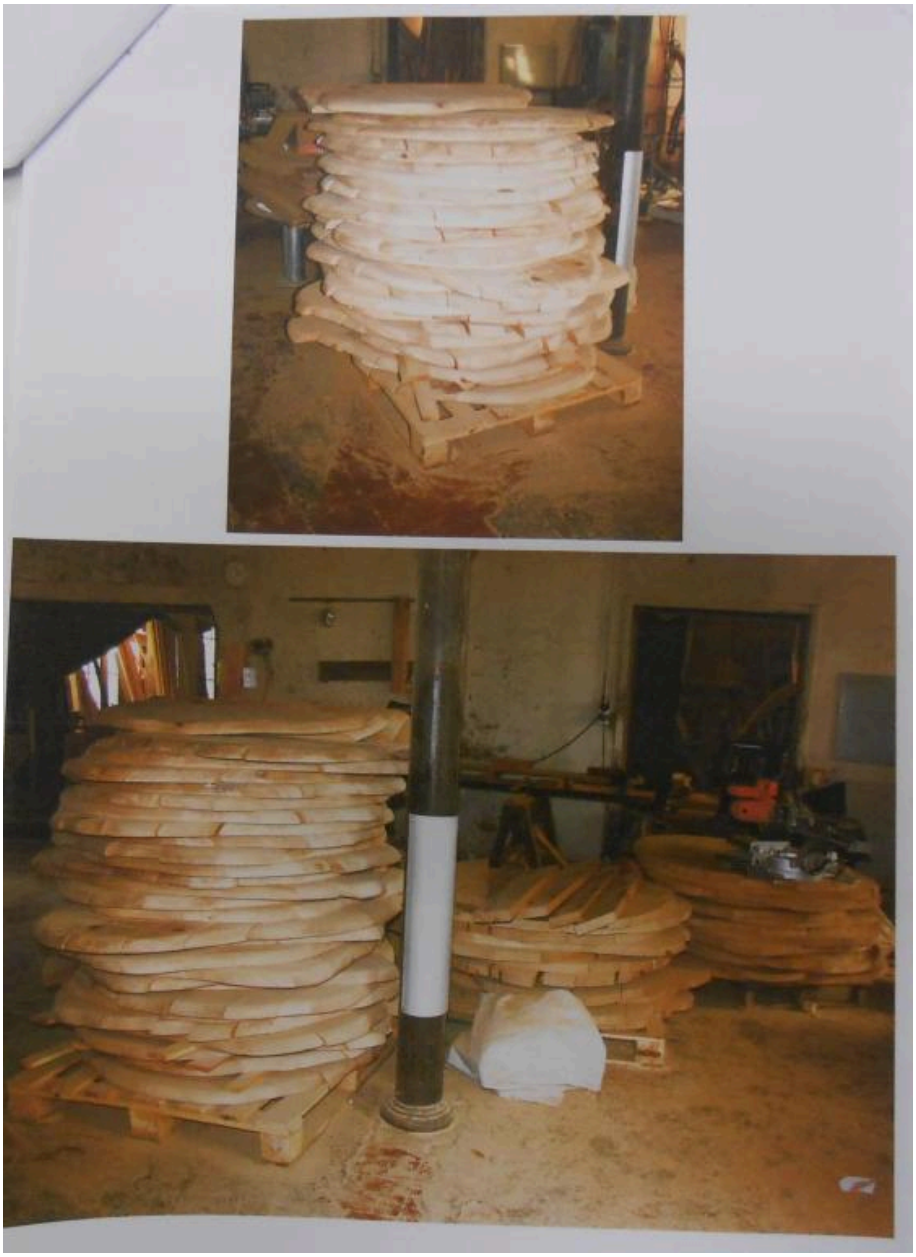

Fabrication des modules.

Référence du document reproduit :

- **A Région Auvergne-Rhône-Alpes. 6698 W 4. Lycée Domaine de REINACH : restructuration, 1% artistique (2005-2010)**
  A Région Auvergne-Rhône-Alpes. 6698 W 4. **Lycée Domaine de REINACH (73), restructuration générale, opération n°99001033, 1% artistique, M. GONNET, pièces marché** (2005-2010).
  A Région Rhône-Alpes : 6698 W 4

IVR84_20207300719NUCAB
Auteur de l'illustration (reproduction) : Valérie Pamart
Auteur du document reproduit : Christophe Gonnet
© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Fabrication des modules.

Référence du document reproduit :

- **A Région Auvergne-Rhône-Alpes. 6698 W 4. Lycée Domaine de REINACH : restructuration, 1% artistique (2005-2010)**
  A Région Auvergne-Rhône-Alpes. 6698 W 4. **Lycée Domaine de REINACH (73), restructuration générale, opération n°99001033, 1% artistique, M. GONNET, pièces marché** (2005-2010).
  A Région Rhône-Alpes : 6698 W 4

IVR84_20207300720NUCAB
Auteur de l'illustration (reproduction) : Valérie Pamart
Auteur du document reproduit : Christophe Gonnet
© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Installation, travail avec les élèves.

Référence du document reproduit :

- **Maquette et installation de l'œuvre in situ (Christophe Gonnet, 2010)**
  Maquette et installation de l'œuvre in situ / Christophe Gonnet. 2010. 6 photogr pos. (A Région Auvergne-Rhône-Alpes. Dossiers du 1 % artistique).
  Région Auvergne-Rhône-Alpes, SRI, site de Lyon

IVR84_20207300378NUCAB
Auteur du document reproduit : Christophe Gonnet
Date de prise de vue : 2010
© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Implantation de l'œuvre in situ.

Référence du document reproduit :

- **Maquette et installation de l'œuvre in situ (Christophe Gonnet, 2010)**
  Maquette et installation de l'œuvre in situ / Christophe Gonnet. 2010. 6 photogr pos. (A Région Auvergne-Rhône-Alpes. Dossiers du 1 % artistique).
  Région Auvergne-Rhône-Alpes, SRI, site de Lyon

IVR84_20207300381NUCAB
Auteur du document reproduit : Christophe Gonnet
Date de prise de vue : 2010
© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Implantation de l'œuvre in situ.

Référence du document reproduit :

- **Maquette et installation de l'œuvre in situ (Christophe Gonnet, 2010)**
  Maquette et installation de l'œuvre in situ / Christophe Gonnet. 2010. 6 photogr pos. (A Région Auvergne-Rhône-Alpes. Dossiers du 1 % artistique).
  Région Auvergne-Rhône-Alpes, SRI, site de Lyon

IVR84_20207300382NUCAB
Auteur du document reproduit : Christophe Gonnet
Date de prise de vue : 2010
© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Œuvre en place, travail avec les élèves.

Référence du document reproduit :

- **Maquette et installation de l'œuvre in situ (Christophe Gonnet, 2010)**
  Maquette et installation de l'œuvre in situ / Christophe Gonnet. 2010. 6 photogr pos. (A Région Auvergne-Rhône-Alpes. Dossiers du 1 % artistique).
  Région Auvergne-Rhône-Alpes, SRI, site de Lyon

IVR84_20207300379NUCAB
Auteur du document reproduit : Christophe Gonnet
Date de prise de vue : 2010
© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Vue d'ensemble de l'œuvre dans son contexte.

IVR84_20207300332NUCAQ
Auteur de l'illustration : Thierry Leroy
Date de prise de vue : 2020
© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Vue d'ensemble.

IVR84_20207300342NUCAQ
Auteur de l'illustration : Thierry Leroy
Date de prise de vue : 2020
© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Groupe de modules.

IVR84_20207300335NUCAQ
Auteur de l'illustration : Thierry Leroy
Date de prise de vue : 2020
© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Vue du dessus des modules

Référence du document reproduit :

- **Maquette et installation de l'œuvre in situ (Christophe Gonnet, 2010)**
  Maquette et installation de l'œuvre in situ / Christophe Gonnet. 2010. 6 photogr pos. (A Région Auvergne-Rhône-Alpes. Dossiers du 1 % artistique).
  Région Auvergne-Rhône-Alpes, SRI, site de Lyon

IVR84_20207300380NUCAB
Auteur du document reproduit : Christophe Gonnet
Date de prise de vue : 2010
© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Présentation d'un module.

IVR84_20207300339NUCAQ
Auteur de l'illustration : Thierry Leroy
Date de prise de vue : 2020
© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Cartel.

IVR84_20207300346NUCA
Auteur de l'illustration : Thierry Leroy
Date de prise de vue : 2020
© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation